



Etude parallèle de deux terminologies spécialisées dans le sport

Romain Vanoudheusden

► **To cite this version:**

Romain Vanoudheusden. Etude parallèle de deux terminologies spécialisées dans le sport. TOTH 2012
Terminologie & Ontologie : Théories et Applications, 2018, 9782919732784. halshs-02007628

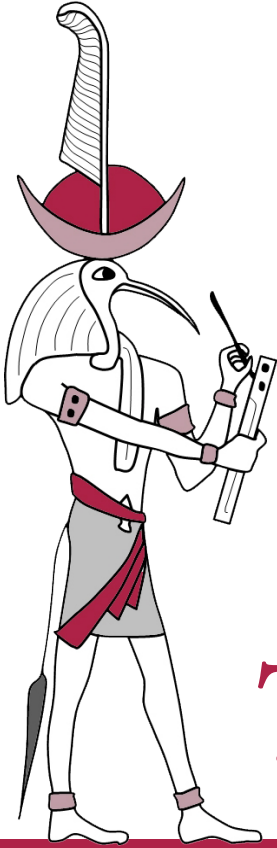
HAL Id: halshs-02007628

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02007628>

Submitted on 26 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



TOTh 2012

Terminologie & Ontologie: Théories et Applications

Terminologie & Ontologie: Théories et Applications



Actes de la conférence

TOTh 2012

Chambéry – 7 & 8 juin 2012

Publications précédentes

TOTH 2007

Actes de la première conférence TOTH - Annecy - 1^{er} juin 2007

TOTH 2008

Actes de la deuxième conférence TOTH - Annecy – 5 et 6 juin 2008

TOTH 2009

Actes de la troisième conférence TOTH - Annecy – 4 et 5 juin 2009

TOTH 2010

Actes de la quatrième conférence TOTH - Annecy – 3 et 4 juin 2010

TOTH 2011

Actes de la cinquième conférence TOTH - Annecy – 24 et 25 mai 2011

Pour les ouvrages publiés ci-dessus, commandes à adresser à :

toth@porphyre.org

Éditeur : Université Savoie Mont Blanc

27 rue Marcoz

BP 1104

73011 CHAMBÉRY cedex

www.univ-smb.fr

Réalisation : S. Carvalho & C. Brun

Collection « Terminologica »

ISBN : 978-2-919732-78-4

ISSN : en cours

Dépôt légal : novembre 2017

Terminologie & Ontologie: Théories et Applications

Actes de la conférence



TOTh 2012

Chambéry – 7 & 8 juin 2012

<http://toth.condillac.org>

avec le soutien de:

- Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France
- Association Européenne de Terminologie
- École d'ingénieurs Polytech'Savoie – Université de Savoie
- Association EGC (Extraction et Gestion des Connaissances)
- ISKO (International Society for Knowledge Organization) France

Université Savoie Mont Blanc
Collection « Terminologica »

Comité scientifique

Président du Comité scientifique: Christophe Roche

Comité de pilotage

Rute Costa	Universidade Nova de Lisboa
Loïc Depecker	Université de Sorbonne nouvelle
Christophe Roche	Université Savoie Mont Blanc
Philippe Thoiron	Université de Lyon 2

Comité de programme

Bruno Bachimont	Université Technologie de Compiègne
Franco Bertaccini	Università di Bologna
Bruno de Bessé	Université de Genève
Gerhard Budin	Universität Wien
Teresa Cabré	Universitat Pompeu Fabra, Barcelone
Marc van Campenhoudt	Termisti, ISTI, Bruxelles
Danielle Candell	CNRS, Université Paris Diderot
Stéphane Chaudiron	Université de Lille 3
Luc Damas	Université Savoie Mont Blanc
Sylvie Després	Université Paris 13
Stella Dextre Clarke	ISKO UK
Christiane Fellbaum	Princeton University
Fabien Gandon	INRIA, Sophia Antipolis
François Gaudin	Université de Rouen
Anne-Marie Gendron	Chancellerie fédérale suisse
Jean-Yves Gresser	ancien Directeur à la Banque de France
Nicola Guarino	CNR, Trento
Ollivier Haemmerlé	Université de Toulouse
John Humbley	Université Paris 7
Hendrik Kockaert	Lessius Hogeschool, Anvers
Pierre Lerat	Université Paris 13, Equipe Condillac
Elaine Ménard	Université McGill, Montréal
Leila Messaoudi	Université Ibn Tofail, Kénitra
Widad Mustafa	Université de Lille 3
Fidelma Ní Ghallchobhair	Foras na Gaeilge, Irish-Language Body
Henrik Nilsson	Terminologicentrum TNC, Stockholm
Jean Quirion	Université d'Ottawa
Renato Reinau	Suva, Lucerne
Gérard Sabah	CNRS, Orsay
Michel Simonet	CNRS, Grenoble

Marcus Spies
Dardo de Vecchi
Sue Ellen Wright
Akira Yamamoto
Changqing Zhou

Universität München
Euromed-Management, Marseille
Kent State University
Aichi University, Japan
China National Institute of Standardization

Comité d'organisation :

Responsable: Luc Damas
Samia Chouder, Joëlle Pellet

Avant-propos



La Terminologie est une discipline scientifique à part entière qui puise à de nombreux domaines dont la linguistique, la théorie de la connaissance et la logique. Pour que cette diversité soit une richesse, il faut lui offrir un cadre approprié au sein duquel elle puisse s'exprimer et s'épanouir : c'est une des raisons d'être des Conférences TOTh.

Dans ce contexte, la formation et la transmission des connaissances jouent un rôle essentiel. La *Formation TOTh* précédant la Conférence se déroule sur deux années consécutives dédiées pour l'une à la dimension linguistique et pour l'autre à la dimension conceptuelle de la terminologie, deux dimensions étroitement liées.

À la présentation de travaux sélectionnés par un Comité de programme international, la *Conférence TOTh* inclut une *Conférence invitée* et une *Disputatio*. La première, donnée par une personnalité reconnue dans son domaine vise l'ouverture à d'autres approches de la langue et de la connaissance. La seconde, à travers une lecture commentée effectuée par un membre du comité scientifique, renoue avec une forme d'enseignement et de recherche héritée de la scolastique.

Cette année, notre collègue Sylvain Auroux, Directeur de recherche CNRS à l'Université Paris Diderot, a ouvert la *Conférence TOTh* par un exposé sur le thème des « *Sciences du langage et ontologie* ». Danielle Candela, chercheur CNRS à la même Université, a pris en charge la *Disputatio* et nous a parlé de « *Eugen Wüster, terminologie et variation* ».

Les 13 communications, d'une durée chacune de 45 minutes, ont permis d'aborder en profondeur de nombreux sujets tant théoriques que pratiques rappelant qu'il ne peut y avoir de Terminologie sans langue ni savoir de spécialité. Je vous invite à les découvrir à travers ces actes.

Avant de vous souhaiter bonne lecture, j'aimerais terminer en remerciant tous les participants pour la richesse des débats et des moments partagés.

Christophe Roche
Président du comité scientifique

Sommaire

CONFÉRENCE D'OUVERTURE	13
La relativité de l'ontologie	
Sylvain Auroux	15
DISPUTATIO	19
Eugen Wüster (1898-1977), terminologie et variation	
Danielle Candel	21
ARTICLES	37
Term formation and conceptualization : an ontology for chess terminology	
Fidelma Ní Ghallchobhair, Christophe Roche	39
KONTRAST, une méthodologie instrumentée pour analyser les variations terminologiques dans des textes industriels	
Brigitte Juanals, Martin Lafréchoux, Jean-Luc Minel	69
Communication spécialisée en milieu multilingue. L'exemple des technocrates au Maroc	
Leila Messaoudi	93
Dealing with Atypicality using neo-Topology : Application to Paleontology	
Christophe Jouis, Mohammed Yasin Rahman, Jean-Gabriel Ganascia Claude Jouis, Franck Guy	117
Étude parallèle de deux terminologies spécialisées dans le sport	
Romain Vanoudheusden	141
Le référent, une construction sociale. Exemples d'astronomie	
François Gaudin, Cristina Nicolae	163
Prospects for Building an Ontology on Ceramic Tiles based on ISO Standards information	
Anna Estellés, Amparo Alcina	179
La politique multilingue de l'administration fédérale suisse	
Anne-Marie Gendron	197

Conflicting Tendencies in the Development of Technical Vocabulary	
Larisa Iljinska, Tatjana Smirnova, Marina Platonova	217
Les terminologies multilingues pour l'accès au patrimoine culturel numérisé	
Marie-Véronique Leroi	237
La standardisation terminologique dans la perspective de la dénomination : un rêve adamique ?	
Gérard Petit	245

Étude parallèle de deux terminologies spécialisées dans le sport

Romain Vanoudheusden*

*romain.vanoudheusden@gmail.com

Résumé. À partir d'un constat simple, «la plupart des sports ont été créés par des membres d'une classe sociale bourgeoise de l'Angleterre du XIX^e siècle», nous proposons de réfléchir à la création de la terminologie du sport. La mise en parallèle que nous proposons – une terminologie *du* sport et une *sur* le sport – vise à en définir les principaux schémas de création lexicale et à mieux connaître un domaine de la terminologie du sport encore peu exploré, celle du commentaire sportif. Au-delà, la présentation d'une double terminologie dans un domaine spécialisé permet de s'intéresser à la terminologie dans une langue de spécialité, particulièrement pour les analyses du discours des journalistes, ainsi qu'aux conséquences sociolinguistiques lors de la création.

1. Introduction

Avec l'apparition de la pratique sportive, d'abord en tant que loisirs puis en tant que compétition, la création de nouveaux termes, ainsi que leur intégration dans un lexique standard a permis de développer une langue de spécialité inventée par nécessité de commenter les événements sportifs. Nous avons analysé en détail ce discours journalistique sportif dans Vanoudheusden (2010) et relevons le caractère stéréotypé de ce type d'écrit. Parmi les différents éléments stéréotypés relevés, il apparaissait que la terminologie sportive participe de la construction de la connivence avec le lecteur lors de la production écrite des journalistes sportifs. Mais la pratique sportive, de par son caractère de spectacle, engendre également différents usages phraséologiques, qui participent à la création d'une autre terminologie, celle du commentaire sportif.

Dans cet article, en prenant des exemples tirés d'un corpus d'articles de presse sportive, nous cherchons à démontrer que la terminologie d'un domaine ne peut être analysée qu'en étudiant son environnement de création et d'utilisation. Ainsi dans le domaine du sport, se côtoient deux terminologies distinctes dues au domaine. Dès lors que le sport, quel qu'il soit, a été inventé, la nécessité d'en inventer les termes régissant les règles a été ressentie. Mais avec la pratique sportive en tant que compétition et l'intérêt des premiers journalistes, puis avec la création d'une corporation de journalistes aux pratiques linguistiques spécifiques, une deuxième terminologie relative au sport s'est imposée, celle du commentaire sportif.

Notre réflexion sera de mettre en parallèle ces deux terminologies, afin d'en trouver les similitudes et les différences. Pour cela, nous mettrons en lumière l'importante proportion de termes sportifs provenant d'un lexique de langue anglaise, lié à une condition sociolinguistique spécifique. D'un autre côté, nous chercherons à en déduire l'implication linguistique des choix quant aux termes techniques et aux commentaires sur le sport en français. Nous insisterons ainsi sur l'importance d'une prise en compte de la socioterminologie dans les langues dites spécialisées.

2. Terminologies du sport

2.1. Une terminologie anglaise d'origine latine/française

Dans la presse sportive, il faut distinguer *langue du sport* et *langue sur le sport*. Cette dernière catégorie a été l'objet de recherches depuis peu de temps

et semble être mise en avant par une nouvelle vague de recherche en langue de spécialité. Quant à la première, elle représente un domaine cadré par une terminologie officielle, définie par des instances sportives nationales et internationales et des commissions de terminologie et de néologie.

Ainsi c'est l'*International Football Association Board*, instance créée en 1882, qui régit les *lois du football*¹. Cette instance a toujours été composée de représentants des quatre fédérations britanniques de football, à savoir celles d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et du Pays de Galles. L'instance internationale de football, la FIFA (Fédération Internationale de Football Association), organisatrice entre autres de la Coupe du Monde des nations, ne fait qu'appliquer ces *lois*, toujours définies par une commission exclusivement anglophone. Ainsi toutes les fédérations nationales traduisent ces *lois*, ce qui explique, du moins historiquement, le fait que la terminologie du football soit en grande part d'origine anglophone.

De même, la Fédération Française de Rugby a établi les règles du jeu en français et produit un document de définitions². Les termes sont proposés en regard de la terminologie internationale en langue anglaise, définie par l'*International Rugby Board (IRB)*. Depuis quelque temps, l'IRB écrit les lois également en français, en espagnol, en italien, en russe, en japonais et en chinois. Également, dans le cadre de la pratique du rugby aux Jeux Olympiques, le Comité International Olympique, en collaboration avec des commissions de terminologie devra établir une terminologie précise du sport en question³.

Quant à la *langue sur le sport*, il existe quelques ouvrages présentés comme étant des «dictionnaires du sport», présentant les traits caractéristiques les plus représentatifs pour chaque sport. Comme pour tout autre travail lexicographique, les auteurs se gardent bien évidemment de ne les présenter que comme étant des recueils représentatifs de leurs propres connaissances de la langue sur le sport, à cause de la variation possible engendrée par tous les commentaires sur le sport. Les lexicographes auraient fort à faire pour recenser toutes les formes possibles d'un vocabulaire sportif et un tel travail exhaustif ne serait probablement que peu utile tant le lexique peut varier rapidement.

1 En anglais, *laws of the game*.

2 Il s'agit du terme employé dans ce document.

3 Le rugby à sept redeviendra sport olympique aux Jeux Olympiques de 2016 de Rio de Janeiro.

La terminologie sportive n'est bien sûr pas uniforme puisqu'elle est liée à la classification des sports et ceux-ci n'ont pas la même histoire, le même contexte social et économique, ni le même secteur géographique. Mais la plupart des termes que nous lisons dans les articles de presse sportive suivent un schéma simple dû à des constantes définies comme suit : la plupart des sports a été inventée en Angleterre à l'époque industrielle, dont l'expansion en Europe s'est faite rapidement mais en premier lieu uniquement dans des classes sociales bourgeoises.

Ceci a des conséquences au niveau linguistique. Le fait que les sports aient été créés dans les collèges anglais par et pour une population huppée a permis l'adoption rapide des termes d'origine latine ou française tels que *sport*, *cricket*, dont nous parlerons au prochain paragraphe, *ball*, présent dans les mots-composés de nombreux sports tels *basketball*, *football*, *volleyball*, ou encore *tennis*.

L'exemple le plus frappant en ces termes pourrait être *cricket*, puisque certains étymologistes prêtent à ce mot apparu en anglais à la fin du XIX^e siècle une origine française alors même que le sport qu'il désigne n'est quasiment pas pratiqué en France⁴. L'origine la plus lointaine qui est prêtée au cricket provient d'un jeu d'enfant qui aurait été adopté par les adultes, et serait ainsi devenu un véritable sport au XVII^e siècle. Pour d'autres la création du jeu date du XIV^e siècle, le fils du roi Édouard 1^{er} d'Angleterre jouant alors au *creag* (provenant probablement du gaélique *craic*, signifiant *jeu* ou *loisir*). Certains historiens du sport s'étant penchés sur la question parlent même des périodes de domination normande (XIII^e siècle) ou même saxonne, soit avant 1066.

Puisque l'on prête des origines diverses à ce sport, son nom a également une étymologie incertaine. S'il semble que le terme *cricket* soit issu du français *criquet*, certains «puristes» anglophones préfèrent la possible parenté avec les termes du moyen néerlandais *kricke* ou *krickstoel* qui signifient respectivement *bâton* et *bâton pour s'agenouiller dans une église* ou bien avec le vieil anglais *cricc* ou *cryce*. Adrian Beard prétend que cette préférence s'explique par la britannicité que l'on prête au cricket. Ces puristes font alors le choix d'une origine germanique plutôt que latine (1998 : 3).

L'exemple du cricket permet de mettre en avant les problèmes liés à l'étymologie d'une part, mais d'autre part à l'identification sociologique et culturelle d'un sport. Ainsi le cricket porte une connotation très marquée de britan-

4 L'origine même du jeu est assez floue, ce qui explique qu'une affirmation étymologique de l'origine du nom est impossible.

nicité. Le cricket est par ailleurs un sport extrêmement lié au Commonwealth puisque les principales nations jouant à un haut niveau en sont issues.

2.2. Une création terminologique sportive dépendante de la terminologie anglaise

L'introduction d'anglicismes au dix-neuvième siècle par Eugène Chapus, considéré comme l'initiateur du journalisme sportif en France, et ses contemporains dans la langue française démontre l'évidente suprématie de la langue anglaise dans le sport. Cette suprématie est telle dans le domaine sportif que certains noms de sports, en particulier le rugby et tous les noms composés de sport en *-ball*, sont quasiment compréhensibles par un locuteur de n'importe quelle langue.

Certaines langues ont fait le choix de garder tel quel le nom du sport provenant de la langue anglaise (en français : *football*), et certaines autres l'adaptent à leur système de prononciation et d'écriture (en allemand : *Fußball*; en espagnol : *fútbol*; en danois : *fodbold*, en néerlandais : *voetbal* et en espéranto *futbalo*). L'emprunt et la lexicalisation du mot emprunté passent par différentes étapes marquées par le choix d'un genre, et l'harmonisation graphie-phonie. Le français n'a pas changé la graphie du mot, mais comme le système phonétique français n'a pas d'équivalent exact pour les sons voyelles [ʊ] et [ɔ:] la transformation phonique donne [fut'bo:l]. En français, la prononciation du mot *football* n'est donc pas cohérente avec la graphie. Elle est en fait une tentative de prononciation à l'anglaise. Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) dit ainsi que « la Commission du Vocabulaire sportif ne juge pas souhaitable de franciser ce mot *football*, qui est le terme officiel employé par la Fédération. En revanche, on emploiera *footballeur* de préférence à *footballer* (qui est cependant proposé dans Le Robert). Pour Dupré (1972), la prononciation [fut'bal] qui est ressentie comme populaire serait néanmoins une heureuse francisation. ». Certains exemples de mauvaise prononciation comme [hand'bo:l] pour *handball* marquent la suprématie présumée de la langue anglaise sur le sport. Le handball étant un sport d'origine allemande, il se prononce en français [ãd'bal], la deuxième syllabe étant ainsi prononcée comme en allemand. Enfin certaines langues ont inventé un autre terme totalement différent du nom original comme l'italien *calcio* ou l'anglais américain *soccer*⁵.

5 Le terme américain permet de différencier le football américain du football. Le terme *soccer* provient de l'abréviation *assoc.* de *association football* qui a subi une troncation, et auquel a été rajouté le suffixe familier *-er*. À l'origine, il était opposé à *rugger*, pour *rugby*.

Si l'on pense également au rugby, dont le nom vient du toponyme du *college* où ce sport fut inventé, on perçoit l'importante dimension de la langue du pays dans lequel le sport est né. Comme l'Angleterre a été le berceau de nombreux sports, les noms de ceux-ci ainsi qu'une partie de leur terminologie restent anglophones, au niveau graphique et au niveau de la prononciation.

Ainsi dans la terminologie du football, ce qui est appelé en anglais *a corner kick* a été francisé en *un corner*, alors que la commission française de terminologie du sport a proposé *coup de pied de coin*, composé qui est la traduction littérale du composé anglais. Lors de l'emprunt à la langue anglaise, le français n'a gardé qu'un seul élément du mot composé anglais, celui qui situe géographiquement sur le terrain le lieu de frappe du ballon.

Outre *corner*, le français du football a également gardé les termes *dribbler* et *tacler*, deux actions de jeu⁶. Les deux termes viennent respectivement des verbes anglais *to dribble* et *to tackle*. Ils ont été adaptés au français au niveau phonétique par francisation de la syllabe compressée [bl] en [ble] et [kl] en [kle] et par élision de <k> en graphie.

L'emprunt de *tackle* a subi un changement étonnant. Le verbe *to tackle* signifie initialement *agripper* ou *saisir* – que ce soit physiquement ou de manière abstraite comme dans *to tackle a problem* – ce qui a permis par métonymie l'utilisation du terme en football et en rugby. Dans ces sports, le terme utilisé par des anglophones signifie intercepter le joueur ayant le ballon ou faire obstruction à un joueur dans le but de lui prendre le ballon. Dans la terminologie française du football, le terme *tacler* provient directement de l'anglais, alors qu'il définit une manière spécifique de prendre un ballon. Au rugby, bien qu'il soit question de physiquement faire obstruction à un joueur, le français a choisi d'utiliser le verbe *plaquer*.

Parmi ces trois termes techniques, il apparaît important de noter qu'ils ont tous les trois une origine germanique selon l'Oxford English Dictionary : ainsi *kick* proviendrait du vieux norrois *kikna*, *dribble* probablement du vieil anglais *dreflian* et du proto-germanique et *tackle* du moyen néerlandais ou du moyen bas allemand *takel*.

De même que les termes précédents, les prochains termes sont entrés dans la terminologie française du sport, avec une francisation au niveau phonétique.

6 Le verbe *dribbler* et le substantif *un dribble* ne sont pas exclusif du football, et peuvent être employés dans tous les sports de ballon.

Goal est un terme marqué dans le TLFi comme vieilli. En français, il signifie indifféremment *but* ou *gardien de but*. L'emprunt à l'anglais participe probablement d'un effet de mode dans l'emploi de termes anglais. Le sens de *gardien de but* est une abréviation de *goal-keeper*, littéralement *gardien de but*, mais qui ne tient pas compte du sens des termes du mot composé anglais et dont la troncation est maladroite puisque le terme français identifie de ce fait un gardien de but par le terme *but*. Quant à *goal-average*, «il dénote le décompte des buts marqués et reçus par chaque équipe dans une compétition» (TLFi). Il est désormais remplacé en anglais par *goal-difference*, qui décrit mieux le mode de calcul (une soustraction). Le *goal-average* calculait la moyenne des buts par match pour départager des équipes dans une compétition. Désormais remplacé par *différence de buts*, le terme est resté pendant un temps en français, et réapparaît parfois de manière inappropriée.

«L'ultime rempart de l'équipe écossaise (à égalité de points avec Lyon, mais disposant d'un meilleur **goal-average**), «incendie» le Brésilien Juninho.» - *Le Figaro*, le 11 décembre 2007.

«Mais le Soudan affiche un **goal average** de 0 tandis que l'Angola, battu 2-0 par la Côte d'Ivoire lundi, se retrouve avec un déficit de -1.» - *Reuters*, le 30 janvier 2012.

Manager recouvre une réalité sportive encore peu connue en France. Comme les gestionnaires d'entreprises, le manager occupe un poste de dirigeant dans les équipes sportives (un poste généralisé dans le football anglais ou dans le cyclisme) : il contrôle les entraînements, les choix des joueurs, les transferts des joueurs et des membres du staff technique (entraîneurs, préparateurs physiques, kinésithérapeutes, etc.), voire les finances du club et le merchandising.

«Selon Roberto Mancini, le **manager** de Manchester City, l'équipe d'Angleterre a perdu un grand **manager** en la personne de Fabio Capello.» - *Football365.fr*, le 10 février 2012.

Les emprunts français de *goal*, *average* et *manager* sont des emprunts techniques mais qui ne proviennent pas d'un cadre exclusivement sportif. Alors que les deux suivants n'ont, du moins originellement, qu'une acception sportive.

En anglais un *derby* est une course hippique annuelle dont la plus célèbre est le derby d'Epsom, course créée par le Comte de Derby en 1780. Le terme a ensuite été utilisé comme un nom pour parler de toutes sortes d'événements sportifs. Le terme signifiant un match entre deux clubs locaux, comme c'est le cas en français, vient en fait de l'élosion de l'adjectif dans *a local derby*.

Comme pour *goal-keeper*, la troncation du mot composé ne tient pas compte de la signification des termes anglais.

« Dans le **derby de la Champagne-Ardennes**, Sedan s'imposait sur le fil face à Reims » - *L'Équipe*, le 29 octobre 2007.

« Un **derby de la Garonne** aux allures de tournant » - *Sport.fr*; le 3 février 2012.

Dans le domaine du sport, un coach est un entraîneur, donc celui/celle qui, contrairement au manager, ne s'occupe que d'entraîner les joueurs. De ces quatre mots étudiés, c'est probablement le plus utilisé dans la langue courante. Le terme *coach* a pris en français une nouvelle définition depuis peu, suivant la mode anglaise. Évidemment basé sur le modèle sportif (ce sont d'ailleurs d'abord des coachs physiques qui sont apparus), il existe désormais des coachs de management et même des coachs de vie. Tournier relève que le terme anglais provient probablement d'un jeu de mots entre *to train* et *a train*, *a coach* désignant également un wagon (1998 : 27). Il qualifie l'emprunt comme étant snob et inutile, puisque le français a *entraîneur*, *-euse*, emprunt sémantique quant à lui totalement intégré. Mais l'emprunt *coach* est aujourd'hui tout autant intégré au système lexical français, pour preuve l'utilisation du morphème auquel a été ajouté la flexion du participe passé dans l'exemple suivant :

« **Coachée** par un trio français (Robert Antonin manager, Daniel Santamans entraîneur et Philippe Bérot consultant), la Roumanie termine son premier tour contre les All Blacks, le 29 septembre à Toulouse. » - *L'Équipe*, le 4 juillet 2007.

2.3. Exemples de xénismes dans la terminologie du sport

Les termes *sport*, *cricket* ou encore *tennis* se sont fixés en anglais et ont ensuite été disséminés sur la planète entière. Ils reviennent parfois à leur langue d'origine comme pour le terme *sport* afin d'être à nouveau emprunté. Avant d'en arriver à l'étape de l'emprunt, ces termes subissent une période d'indéfinition due à leur provenance d'un autre système linguistique, ils sont alors appelés xénismes. Dans un domaine maintenant ancien comme le sport, les xénismes sont rares mais pas inexistantes. Ainsi voici trois occurrences du terme anglais *team* signifiant *équipe* :

« **Le team** de Mario Thiessen termine 2e du championnat Constructeurs derrière Ferrari (2 podiums, 101 points) » - *Le Figaro*, le 24 octobre 2007.

« ‘Les jeunes joueurs ont besoin de leur entraîneur personnel’, expliquait-il à RMC, souhaitant également réduire l’encadrement de l’équipe de France, visant indirectement Patrice Hagelauer, parti rejoindre le **Team Lagardère** en avril dernier, et le préparateur physique Paul Quéting. » - *Le Figaro*, le 29 octobre 2007.

« Hier soir, Livio Suppo, le manager du **team Ducati** ne cachait pas sa satisfaction. » - *Libération*, le 3 juillet 2007.

Si dans les trois exemples ci-dessus le terme *team* peut être compris comme faisant partie du nom de l’équipe (*Team Lagardère*, *Team Ducati*), les exemples suivants démontrent que l’emprunt tend à se figer comme substantif :

« Aucun n’a gagné un Grand Prix, la plupart n’ont même jamais eu l’opportunité de signer pour **un team** de pointe. » - *Yahoo! Sport*, le 30 janvier 2012.

« À l’époque, Peter Sauber, qui avait déjà tenté de convaincre les Allemands de lui revendre le **team**, n’avait d’ailleurs pas masqué son amertume après l’échec des pourparlers. » - *Le Figaro*, le 27 novembre 2009.

Quand bien même le terme a été attesté dès la fin du dix-neuvième siècle, au même moment que le terme *sport*, il n’a été que très peu utilisé jusqu’à récemment. Les exemples montrent la non-stabilité du xénisme *team* : si les trois premiers exemples nécessitent que le nom de l’équipe soit donné (le premier exemple donne implicitement le nom de l’équipe grâce à la structure possessive <N de N>), les exemples précédents montrent que l’on évolue vers un substantif standard. Mais il existe également des exemples où *team* est féminin.

« Le Suédois vise le Top 10 du Tour de France. La venue ou non de Bradley Wiggins (Garmin) au sein de **la Team Sky** conditionnera les objectifs de saison 2010 du cycliste suédois Thomas Lövkvist. » - *Sport 365.fr* – T.Lövkvist ambitieux pour 2010

« **La Green Team** n’est pas encore guérie et sa rédemption passe encore par l’Euroleague, jeudi prochain à domicile contre Kaunas. » - *L’Équipe*, le 27 novembre 2009.

Pour ces deux derniers exemples, il s’agit d’un nom propre et d’un surnom qui s’opposent donc aux exemples précédents. Mais dans les prochains exemples, *team* est utilisé comme nom commun.

« Ce sera la première fois que deux champions à la suite (Hamilton en 2008, Button en 2009) seront réunis au sein **d’une même team**. C’était dans l’air

depuis peu, Jenson Button rejoint donc la team McLaren.» - AutomotoTF1.fr – Jenson Button rejoint McLaren

«L'ancien Celtic termine le match à 0 point et 4 rebonds en 24 minutes, flippant pour un starter d'**une team** candidate au titre.» - Basket Session – le 24 janvier 2012.

Les exemples de *team* au féminin sont désormais rares⁷, ce qui laisserait penser que le mot, si jamais il s'impose dans la langue française, sera masculin malgré le fait que son équivalent français, *équipe*, soit féminin.

La récente actualité sportive du championnat de basketball aux États-Unis, nous a permis de voir l'importante utilisation du terme *lock-out* en français⁸, qui par contre ne souffre pas de problème de genre, ni même – ou très rarement – de prononciation quand il est prononcé à l'oral tant il n'est utilisé que par des spécialistes du basketball américain.

«Le **lockout** garantit désormais aux clubs de Pro A de bien profiter de leurs NBAers.» - *L'Équipe*, le 15 novembre 2011.

Ce dernier exemple, avec l'emprunt *NBAers*, permet de traiter du problème du suffixe de l'agent, car les xénismes représentent en premier lieu un problème orthographique et *-er/-eur* en est prototypique.

«Le **sprinter** norvégien Thor Hushovd (Crédit Agricole), pris aussi dans cette chute, souffre du nerf sciatique. L'angoisse de la chute se promènera encore aujourd'hui, de Waregem à Compiègne, une étape promise aux **sprinters**.» - *Le Figaro*, le 10 juillet 2007.

«Mardi, le froid et la pluie, pourraient venir brider les **sprinters** dans leur lutte contre les chronos.» - *L'Équipe*, le 9 juillet 2007.

«Puis les équipes de **sprinteurs** ont mis en route et les mammoths ont accéléré provoquant un terrifiant appel d'air.» - *Libération*, le 10 juillet 2007.

Les premiers ont fait le choix d'utiliser le terme avec sa graphie anglaise. L'exemple du journal *Libération* est un exemple de francisation par adaptation du suffixe *-er* anglais en *-eur*, le suffixe français équivalent⁹. Par ailleurs, comme on a pu le remarquer avec le dernier exemple sur *team*, c'est également valable pour l'emprunt *starter*, qui permet de nommer un joueur qui commence un match en tant que titulaire.

7 Excepté dans le domaine du poker où le mot semble être exclusivement féminin

8 En français de France, car le français du Canada utilise souvent *lockout* pour une grève.

9 Le TLF note que *sprinter* est attesté dès 1939 alors que *sprinteur* n'est attesté qu'en 1961.

Les emprunts lexicaux et ces xénismes doivent surtout nous permettre de comprendre l'importance d'une prise en compte d'une analyse étymologique car celle-ci transmet des informations qui ne sont pas uniquement linguistiques mais également sociales et culturelles, et qui donnent ainsi une piste nouvelle pour la terminologie du sport.

2.4. Un contre-exemple, la terminologie de l'escrime

La terminologie sportive n'est pas pour autant liée obligatoirement à une apparition sur des terres anglophones. Ainsi l'escrime est un des rares sports dont la langue officielle est le français. Les règlements officiels de la Fédération Internationale d'Escrime sont en français et par conséquent, toutes les compétitions internationales se déroulent en français. Mais les compétitions nationales sont évidemment dans la langue du pays. Ainsi dans le cadre de la pratique du *fencing*, le lexique de l'escrime est adapté à la langue anglaise. L'escrime est un cas rare de sport où quasiment tous les termes sont des emprunts linguistiques dans le sens français => anglais.

Le mot *escrime* et son équivalent anglais *fencing* ont une signification étymologique commune. Les deux mots signifiaient *défendre*. Le français a emprunté le terme au francique *skirmjan* qui a dérivé en *escremie*. Le terme anglais *fencing* est une apocope de *defense* avec un changement orthographique du son [s]. C'est à la fin du XVI^e siècle que l'activité de défense avec une arme blanche a pris ce nom.

Les trois types d'armes utilisées en escrime sont l'épée, le sabre et le fleuret. Les trois marquent différents types d'emprunts dans le sens français => anglais, du plus au moins transparent.

Le terme anglais *épée*, parfois orthographié sans les accents, est un emprunt direct du français. Son accentuation non fixée¹⁰ tend à montrer que le terme, apparu dans la langue anglaise à la fin du XIX^e siècle, semble être en phase d'anglicisation.

Le terme *sabre* a été emprunté à la fin du XVII^e siècle. Sa prononciation est totalement anglaise et il n'y a plus de trace de la prononciation française. Seule sa graphie rappelle sa provenance, l'anglais américain ayant inversé les deux dernières lettres, phénomène très courant dans les emprunts au français.

10 Le *Longman Dictionary of Contemporary English* note que l'anglais américain accentue encore le mot sur la finale, alors que l'anglais britannique accentue le mot sur la première syllabe : [eɪ'peɪ] et ['eɪpeɪ].

Enfin le terme anglais pour *fleuret* est *foil*. Il s'agit également d'un emprunt au français, mais il ne s'agit pas d'un emprunt dans le cadre de l'escrime. *Foil*, emprunté à l'ancien français *feuille* à la fin du quatorzième siècle, signifie *a thin sheet of metal*¹¹. Le terme français, quant à lui, proviendrait du terme italien *fioretto*, signifiant *petite fleur*, par assimilation entre le bouton du fleuret et le bouton de la fleur.

Les exemples de termes techniques de l'escrime *lamé*, *contretemps*, *flèche*, ou *riposte* marquent également l'imprégnation de la langue française dans l'escrime internationale. Si *riposte* et *contretemps* sont également utilisés en anglais standard pour signifier respectivement une réponse rapide et un désagrément, les autres sont spécifiques à l'escrime.

L'emploi de *lamé*, signifiant un type de textile conducteur d'électricité, est un emprunt direct du français, et là encore si le terme est très spécialisé il n'est pas spécifique à l'escrime puisqu'il s'agit avant tout d'un terme de l'industrie du textile. Alors que l'emprunt *flèche* est un terme technique désignant une action de jeu mais qui n'est spécifique qu'à l'escrime.

Un exemple rare de création lexicale anglaise se présente avec la classification des manières de parer un coup : elles sont nommées par les mots suivants : *prime*, *seconde*, *tierce*, *quarte*, *quinte*, *sixte*, *septime* et *octave*. Ces huit termes sont communs au français et à l'anglais. Mais l'anglais ajoute une neuvième parade appelée *neuvieme*, dont l'équivalent français est la *septime haute*. L'anglais a donc poursuivi le décompte, en se basant sur le numéral ordinal français.

Enfin, toujours dans une terminologie propre à ce sport, et dont les termes restent opaques pour les non-initiés, le terme de *foible* est un terme qui désigne le point faible de la lame d'une épée, au contraire de *fort*. Le terme provient de l'adjectif français *faible*, dont la forme de l'ancien anglais était *foible*. Le terme anglais *pommel*, qui vient de l'ancien français *pomel*, pour *petite pomme*, désigne la partie arrondie au bout de la poignée de l'épée qui sert à équilibrer celle-ci. C'est aussi un terme d'armurerie avant d'être un terme d'escrime. Enfin *lunge* est une troncation de l'emprunt au terme français *al-longe*, qui décrit en boxe comme en escrime le fait de tendre le bras pour frapper ou toucher.

Ces différents exemples d'emprunts de l'anglais au français, avec plus ou moins d'adaptation au système linguistique, restent rares. Car, comme nous l'avons dit précédemment, très peu de sports ont pour langue d'origine une

11 Traduction : une fine feuille de métal.

autre langue que l'anglais. De plus, l'escrime est un sport peu pratiqué dont le vocabulaire n'est pas diffusé comme peut l'être celui des sports les plus médiatisés.

Si l'on reprend les catégories développées précédemment, l'importante influence anglophone est frappante bien qu'attendue. En proposant de nous pencher sur une catégorisation des termes du sport par une prise en compte sociohistorique du phénomène de l'emprunt de l'anglais du sport au français du sport, nous voulons mettre en évidence l'utilité d'une socioterminologie exhaustive. Mais l'exemple de l'escrime montre les limites d'une généralisation et indique que la définition terminologique du sport doit autant prendre en compte la réalité sociale, culturelle et linguistique actuelle que celle du moment de création des termes. Au-delà, l'utilité de réfléchir les commentaires sportifs comme étant également des termes multi-léxémiques qui composent une terminologie nous paraît primordiale dans une étude du commentaire sportif dans une optique de discours de spécialité, de stéréotypie linguistique et de terminologie sportive.

3. Une terminologie des commentaires sur le sport

Nos travaux (Vanoudheusden 2010) ont permis de mettre en avant les stéréotypes linguistiques utilisés de manière récurrente voire obligatoire dans la production écrite des journalistes sportifs. Parmi ceux-ci, les collocations et figements relevés apparaissent comme un vivier d'éléments linguistiques dans lequel les commentateurs peuvent puiser. Ainsi, avec le temps, s'est imposée une convention stylistique basée sur des automatismes semblables en tout point à ce que l'on pourrait appeler une terminologie du commentaire sportif.

Dans une langue de spécialité, les collocations lexicales sont évidemment nombreuses du fait même de la spécificité du discours. Dans cette partie nous nous intéressons uniquement aux combinaisons lexicales clichées dont l'élément de base n'est pas terminologique mais de l'ordre du commentaire. Cela écarte donc toutes les collocations du type <carton + adjectif de couleur> qui permet d'avoir *carton rouge* et *carton jaune*, *le dégagement aux vingt-deux (mètres)* ou encore *a drop kick*. Le fait d'exclure ces dernières collocations des combinaisons lexicales récurrentes dans les commentaires sportifs devrait permettre de montrer que le fonctionnement est semblable à celui d'une terminologie.

3.1. La terminologie du commentaire sportif fonctionne-t-elle sur le même schéma ?

Nous avons montré dans différents travaux que le commentaire sportif était particulièrement ancré dans une tradition d'écriture liée à la filiation avec la littérature au moment même de la création du journalisme sportif (Vanoudheusden 2010 ; 2017). Cette tendance à une certaine codification nous a amené à interroger la presse sportive comme une langue de spécialité qui ne renouvelle que très peu ces schémas de production linguistiques. Ainsi il nous apparut possible que la terminologie sur le sport en français suive les mêmes schémas de création que ceux de la terminologie du sport, à savoir une copie quasi conforme moyennant quelques amendements dus au changement de système linguistique (anglais => français).

Pour autant, nous avons défini différentes catégories de fonctionnement de créations lexicales en français dans ce domaine, selon la source sociolinguistique où apparaissent les termes. Ainsi, nous prenons quelques exemples probants d'appels collocatifs tirés d'articles en français, qui, par leur figement, pourraient être analysés comme fondateurs d'une terminologie du commentaire, tant ils sont récurrents dans la presse sportive. Nous les classons selon différents types, du calque de la terminologie des commentaires sportifs de l'anglais aux créations françaises.

3.1.1. Exemple relevant du calque

L'emprunt lexical, ou le calque, est une source particulièrement productive quand il s'agit de créations lexicales dans la terminologie sur le sport en français. Ceci est explicable par la tradition historique et linguistique que nous avons abordée auparavant.

- l'appel collocatif du verbe *conquérir* en français :

La symbolique guerrière est présente dans le discours journalistique sportif, il n'est donc pas étonnant de trouver cet emploi métaphorique par extension (Vierkrant, 2008). L'emploi de *conquérir* est plus proche de sa signification étymologique *être en quête de* plutôt que de la signification métaphorique guerrière *prendre par les armes*. Mais l'extension de cette signification a donné comme sens *obtenir en luttant* (Dictionnaire historique de la langue française : 855) ce qui est aussi applicable au vocabulaire amoureux (*présenter sa conquête*) qu'au vocabulaire sportif.

« **Pour conquérir son quatrième trophée** à Wimbledon et dépasser ainsi des légendes comme Chris Evert ou Margaret Court dans l'épreuve, l'Américaine délivre trois derniers jeux d'école. » - *L'Équipe*, le 9 juillet 2007.

« **Roger Federer joue le jeu de la tradition pour conquérir** dans la douleur (7-6 [7], 4-6, 7-6 [3], 2-6, 6-2) **son cinquième titre** d'affilée à Wimbledon » - *L'Équipe*, le 9 juillet 2007.

« Mais le Suisse n'a jamais autant souffert **pour conquérir une couronne** » - *L'Équipe*, le 8 juillet 2007.

« Afin de **conquérir enfin cette 10e couronne** qui lui manque, le club héraldais a réalisé un recrutement pour le moins prometteur. » - *Le Figaro*, le 5 septembre 2007.

Puisque le but du sportif est de récolter le plus de titres possibles, la collocation <conquérir + N[titre/trophée/couronne]> est assez logique. Ainsi la seule justification possible est celle de prêter le sens d'*obtenir N[titre] en luttant*, ce qui explique que chacune de ces collocations est dépendante d'une principale dans une proposition introduite par *pour* ou *afin de*, ou est qualifiée par une complétive de moyen (*avec un rendez-vous au sommet*) ou par une qualification hyperbolique clivée (*C'est en grande partie... que*). Il faut également noter que chacune des occurrences est modalisée. En cela, il ne semble s'agir que d'un calque de la collocation anglaise particulièrement productive *to capture a crown*.

“A series of strokes have all but immobilized the skier [Bill Johnson] who once lived life on the edge, whose brash confidence, movie-star charisma and rebellious attitude made him a fan favorite at the 1984 Sarajevo Olympics, where he became the first American **to capture the downhill crown**.” AP, le 8 février 2012

“Lady Altas **capture** first ever volley **crown**” GMA News, le 7 février 2012

“Jumbos **capture** Tufts Invitational Stampede **crown**” The Tufts Daily, le 6 février 2012

3.1.2. Exemples relevant d'une adaptation

À cause de l'impossibilité de produire des calques dus aux systèmes, ou à des confrontations sémantiques, la terminologie sur le sport en français ne peut que copier de loin l'exemple anglophone.

- l'appel collocatif du nom *entame* en français :

«Accroché sur sa pelouse par Albi, Biarritz a manqué **son entame de championnat**.» - *Le Figaro*, le 29 octobre 2007.

L'expression <entame de + match/compétition/set, etc...> est très productive en français alors que l'anglais utilisera comme équivalent *the beginning of* qui est moins marqué au niveau du registre.

«**À l'entame du match**, le FC Porto a en effet rapidement pris l'ascendant, notamment dans la récupération du ballon, et imposé sa technique à une équipe marseillaise souvent condamnée à colmater les brèches.» - *Le Monde*, le 25 octobre 2007.

Ce premier exemple est protypique des circonstancielles de temps qui suivent le schéma <préposition *à* + nom signifiant un moment + article *de*> ou en anglais <préposition *on* + nom signifiant un moment + préposition *of*> qui a donné par exemple *à la veille de/ on the eve of*.

“That may explain why fear is the common denominator for players, coaches and administrators **on the eve of the 2007 World Cup**.” - *The Guardian*, le 6 septembre 2007.

L'exemple montre qu'en anglais, *eve* a le même rôle que *entame* quand il s'agit d'un événement (match, compétition). L'appel collocatif est équivalent, ce que semblent montrer les prochains exemples, provenant d'un corpus parallèle.

“The former Austrian international played in last week's 3-1 first-leg win in Turin but injured his right thigh **on the eve of Sunday's 3-3 draw against AC Siena**.” *UEFA.com*, le 15 mars 2010.

«Manninger s'est blessé à une cuisse **avant le nul 3-3 contre l'AC Siena, dimanche**.» *UEFA.fr*, le 15 mars 2010.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un calque mais plutôt d'une adaptation particulièrement proche, comme si les commentateurs sportifs français avaient cherché à trouver l'équivalent le plus proche.

Ainsi l'exemple de l'appel collocatif *d'entame* dans le commentaire sportif en français fait référence à l'utilisation de *eve* dans ce même domaine en anglais alors même qu'il serait la traduction en contexte de *beginning*. Mais celui-ci n'a pu être directement calqué pour des raisons que nous pensons sémantiques, *beginning* n'étant pas suffisamment marqué comme étant un emprunt au style littéraire et *eve* relevant d'une période avant un événement qui peut être plus étendue dans le temps que ce que porte sémantiquement le terme français *veille*. Le choix *d'entame* semble donc avoir été fait selon deux

critères : une copie d'une collocation productive mais avec un élément lexical de registre marqué.

3.1.3. Une création française ?

Au-delà de la catégorie des adaptations, il nous semble qu'il existe une autre catégorie de création terminologique dans le commentaire sportif qui n'obéit pas du tout à la tendance de la copie d'origine anglaise. Ainsi nous trouvons ici des exemples français probants d'une création terminologique propre à la culture sportive francophone.

- l'appel collocatif du nom *auteur* en français :

La séquence <auteur de + but/geste/match> est également très productive en français pour parler d'une action faite par un sportif ou une équipe (passe, frappe, buts, victoire). Cette performance est marquée par un substantif qui porte sémantiquement une valeur positive ou bien nécessite un développement par un adjectif qualificatif modalisé voire d'une métaphore extrêmement méliorative.

« **Auteur de son troisième but** dimanche face à Lyon (2-2) depuis son retour à l'Olympique de Marseille, au mercato d'hiver, Brandao ne cesse d'épater la galerie. » - *France Football*, le 8 février 2012.

« Il reste difficile de dire à ce jour qui des Baltes, invaincus en quatre matches, ou des Bleus, **auteurs d'un succès très intéressant** face à l'Allemagne (78-66), offrent le meilleur compromis entre potentiel et réalité. » - *L'Équipe*, le 9 septembre 2007.

« ... visiblement pas au mieux physiquement, le Majorquin a craqué face à un adversaire **auteur, lui, d'une partition propre à mettre d'accord adeptes de l'efficacité et esthètes.** » *L'Équipe*, le 4 septembre 2007.

Il n'existe pas d'équivalent en anglais, comme le montrent les résultats de cette recherche sur corpus parallèle du site de la FIFA, ce qui impose un évitement :

« Le sélectionneur a assisté avec bonheur à l'excellente prestation du jeune Giovanni dos Santos, **auteur d'un match plein** lors de la récente victoire (3 :0) du Mexique face au Costa Rica à San José. »

“with the national team, can also take heart in the scintillating performance put in by Giovanni dos Santos **in the impressive** 3-0 rout of Costa Rica on the road in San Jose.”

«**Auteur d'un match solide** au sein de la défense paraguayenne contre la Slovaquie, Antolin Alcaraz a confirmé la très bonne impression laissée face à l'Italie.»

«Paraguay's Antolin Alcaraz **benefitted from another solid defensive performance** against Slovakia in the second round of games to cement the good impression [...]»

- Le terme *vendanger*, et l'expression *bouffer la feuille de match*.

Le verbe *vendanger* est un terme familier utilisé dans le sport pour signifier qu'une occasion a été ratée. Comme l'expression *manger/bouffer la feuille de match*, cette expression reste très énigmatique.

«... le face-à-face remporté par Maoulida qui retiendra les cailloux auxerrois quelque temps, en dépit des **trois autres vendangés** lors du match de la rédemption pour le tireur de pénos attiré le plus éphémère de l'histoire de la Bourgogne.» - *Cahiers du football*, le 22 août 2007.

«Vendanger (des ballons) v. tr. En faire une nombreuse «cueillette» (particulièrement à la touche) et les gâcher lamentablement, ne les relâchant ou en faisant des en-avants; rugby noté en 1968, auprès de commentateurs sportifs; toujours vivant, cf. *L'Équipe* 23-12-1991 : «vendanger des occasions». Doillon (2002 : 341)

Pour la locution verbale «manger/bouffer la feuille de match», déjà donnée en 1978 par Robert Galisson, il s'agit également d'un terme familier qui ne semble pas être l'équivalent d'une quelconque expression anglaise.

«Steyn qui **mange la feuille** (0/3), une mêlée dévorée et une charnière brouillonne à souhait en première période, trop de ratures.» *La Dépêche*, le 29 janvier 2012.

«C'est finalement Bonnet qui **bouffe la feuille de match** bien comme il faut sur un service parfait de Ryan Mendes, encore lui.» *So Foot*, le 22 janvier 2012.

De même que le journaliste suppose que son lectorat a des connaissances requises en sport suffisamment pointues pour se permettre d'utiliser certains termes très techniques, il utilise des termes spécifiques dans le commentaire, les derniers exemples montrant en effet qu'ils ne sont pas compositionnels.

3.2. Vers une socioterminologie du commentaire sportif

Ces derniers exemples d'appels collocatifs n'étant pas des calques de la terminologie anglaise, cela semble montrer qu'au contraire de la terminologie

sportive les termes du commentaire sur le sport sont plus indépendants, mais uniquement dans un registre familier, et que l'on ne trouve que rarement dans la presse écrite classique comme le journal *L'Équipe*. Ceci tend à laisser penser que la communauté linguistique créatrice de ces termes est sociolinguistiquement marquée comme n'appartenant pas à la corporation journalistique. Ainsi les termes créés viendraient d'un usage populaire et remonteraient vers la terminologie du commentaire sportif.

La suite de cette réflexion doit mener à l'établissement précis de ces termes multi-léxémiques qui participent de la stéréotypie linguistique dans les discours de spécialité. Ensuite, seule une étude diachronique pourrait valider, pour l'instant *t*, l'idée que nous développons dans ces lignes, à savoir que l'importance sociolinguistique, définie dans la partie précédente, a une influence sur les termes du commentaire sportif.

4. Conclusion

Le sport est ancré socialement et historiquement comme une pratique de loisirs ou de compétition d'origine anglaise. Ce fait a des conséquences indéniables et évidentes sur la terminologie de tous les sports. Nous avons montré que l'origine sociale des créateurs et des premiers pratiquants de ces sports a eu de l'importance quant aux choix des noms de sport (généralement, origine latine ou française). Au contraire, il se trouve que les termes techniques se révèlent avoir une origine germanique, ce qui tend à laisser penser à une appropriation de ces sports par une base plus populaire. Le passage à la langue française nécessite dans beaucoup de cas des changements d'ordre phonologique ou graphique.

Mais le sport a aussi permis d'engendrer une autre terminologie que nous appelons terminologie sur le sport, ou terminologie du commentaire sportif. En français, celle-ci cherche ses origines en suivant le schéma classique de création lexicale dans le domaine du sport anglais => français. Si certaines collocations sont effectivement des calques de commentaires provenant de la langue anglaise, le français du commentaire sportif semble avoir développé une terminologie déconnectée de la langue anglaise dont l'utilisation remonte de la classe populaire vers les journalistes sportifs.

Cette mise en parallèle a permis de mettre en évidence deux phénomènes prégnants dans la langue sur le sport, et particulièrement dans la terminologie: à savoir, la détermination de deux catégories de terminologie, celle

technique et celle du commentaire et l'implication sociolinguistique dans la création lexicale.

L'étude parallèle de ces terminologies initiée ici appelle à l'élaboration d'une terminologie des sports, une étude exhaustive des choix lexicaux, de leur usage en pratique, et une mise en relation de ceux-ci avec les termes du commentaire sportif, formalisable selon des étiquettes qui prennent en compte l'élément sociolinguistique que nous avons essayé de mettre en valeur. Il nous appartient de développer par la suite une socioterminologie qui dépasse ainsi la notion des termes pour comprendre l'importance des concepts dans le milieu du langage du sport et du commentaire sportif.

Dans nos travaux sur le discours sportif, nous avons abordé l'importance de l'histoire du sport qui, selon nous, régit les discours du et sur le sport tant socialement que linguistiquement. La connivence établie entre les locuteurs passe par des notions extra-linguistiques qui ne pourraient être analysées qu'à un niveau stylistique ou lexical. Ainsi, il importerait d'inclure dans les terminologies du sport, outre les variations terminologiques possibles déterminées par différents spécialistes (terminologues membres de la CSTN, lexicographes mais aussi sportifs et journalistes) et les figures de style consacrées qui relèvent de la connivence ou du cliché, une classification qui permette de rendre compte de la réalité sociale, culturelle et historique du sport, comme le suggère une analyse lexicale des termes. La formalisation des connaissances du sport en un tel réseau permettrait de représenter les concepts inhérents et connexes au sport et à leur utilisation dans le journalisme sportif dans l'optique d'une étude de la stéréotypie linguistique d'un discours de spécialité.

Références

- Beard, A, (1998). *The language of sport*. New York & London : Routledge.
- Dupré, P, (1972). *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*. Paris : Éditions de Trévise.
- Doillon, A, (2002). *Le dico du sport*. Paris : Fayard.
- Galisson, R. (1978). *Recherches de lexicologie descriptive, la banalisation lexicale : le vocabulaire du football dans la presse sportive, contribution aux recherches sur les langues techniques*. Paris : Nathan.
- Gaudin, F. (2005). « La socioterminologie », Pétillon & Ganier (eds.). *Langages – La terminologie : nature et enjeux*. Vol. 39, n°157. pp.80-92.
- Humbley, J. (2011). « Vers une méthode de terminologie rétrospective », Mejri & Sablayrolles (eds.). *Langages – Néologie, nouveaux modèles théoriques et NTIC*, n°183. pp. 51-62.
- Tournier, J, (1998). *Les mots anglais du français*. Paris : Belin.
- Vanoudheusden, R, (2010). *Stéréotypes et variation sémantique dans un corpus de presse sportive en anglais et en français*. Thèse de doctorat – Université de Poitiers.
- Vanoudheusden, R, (2017). “Stéréotypie linguistique en discours spécialisée”. In Gautier L. & Verronneau P.(dirs.), *Aspects du figement en discours spécialisé*, Forum für Fachsprachenforschung, Berlin : Frank und Timme.
- Vierkrant, S, (2008). “Metaphor and live radio football commentary”. In, Lavric, E., Pisek, G., Skinner, A. & Stadler, W. (eds.). *The linguistics of football*. Tübingen : GNV.

Summary

This paper aims to analyze the process involved in the creation of sports terminology, considering that many sports have been invented in the English upper class of nineteenth century. The results of our analysis suggest that there are two different terminologies – on the one hand sports terminology, on the other hand sport commentaries terminology – and that they follow different word-formation patterns. We tend to define the main word-formation patterns in both French sports terminologies. A key notion developed throughout is that of thinking out LSP terminology as divided into two parts, considering who uses it and how, especially in case of journalistic discourse analysis.